

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 7 avril 2023*

L'an deux mille vingt-trois, le sept avril à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CAUBIOS-LOOS se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Bernard LAYRE, Maire.

**Étaient présents** : Mmes BELTRAN Sabine, LALANDE Ludivine, ARNAUDET Virginie, CAMLONG Sabine, DESCHASEAUX Brigitte, GIRAUD Hélène,  
MM. LAYRE Bernard, BRUNET Gilles, LESQUIBE Sébastien, LEAL Agostinho, EMPEYROU-ARRUHAT François, JOUBERT Patrick

**Absents excusés** : MM. PÉRÉ Fabien, CASTAING Éric, Mme LAFOURCADE Marie-Hélène

**Secrétaire de Séance** : DESCHASEAUX Brigitte

### Approbation du Compte de Gestion 2022

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion 2022 est établi par Madame Anne JACOB, inspectrice divisionnaire au Service de Gestion Comptable de Lescar.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal avant le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** le compte de gestion 2022 après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Pour extrait conforme au registre.

Bernard LAYRE  
Maire





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 7 avril 2023*

L'an deux mille vingt-trois, le sept avril à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CAUBIOS-LOOS se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Bernard LAYRE, Maire.

**Étaient présents :** Mmes BELTRAN Sabine, LALANDE Ludivine, ARNAUDET Virginie, CAMLONG Sabine, DESCHASEAUX Brigitte, GIRAUD Hélène,  
MM. LAYRE Bernard, BRUNET Gilles, LESQUIBE Sébastien, LEAL Agostinho, EMPEYROU-ARRUHAT François, JOUBERT Patrick

**Absents excusés :** MM. PÉRE Fabien, CASTAING Éric, Mme LAFOURCADE Marie-Hélène

**Secrétaire de Séance :** DESCHASEAUX Brigitte

### Approbation du Compte Administratif 2022

Le Compte Administratif 2022 précédemment examiné par la Commission des Finances est porté à la connaissance du Conseil Municipal. Lecture en est faite article par article.

Globalement, les résultats sont les suivants :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 558 088,56 €

Recettes : 847 378,77 €

Excédent : 289 290,21 €

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 185 739,95 € (296 000 € de RAR)

Recettes : 339 311,71 € (0 € de RAR)

Excédent: 153 571,76 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le compte administratif 2022 à l'unanimité en l'absence du Maire.

Pour extrait conforme au registre.

Bernard LAYRE  
Maire





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 7 avril 2023*

L'an deux mille vingt-trois, le sept avril à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CAUBIOS-LOOS se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Bernard LAYRE, Maire.

**Étaient présents** : Mmes BELTRAN Sabine, LALANDE Ludivine, ARNAUDET Virginie, CAMLONG Sabine, DESCHASEAUX Brigitte, GIRAUD Hélène,  
MM. LAYRE Bernard, BRUNET Gilles, LESQUIBE Sébastien, LEAL Agostinho, EMPEYROU-ARRUHAT François, JOUBERT Patrick

**Absents excusés** : MM. PÉRÉ Fabien, CASTAING Éric, Mme LAFOURCADE Marie-Hélène

**Secrétaire de Séance** : DESCHASEAUX Brigitte

### Affectation des résultats 2022

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022,
- Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2021	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	119 089,10 €		34 482,66 €	296 000,00 € - €	- 296 000,00 €	- 142 428,24 €
FONCT	294 416,10 €	31 410,90 €	26 285,01 €			289 290,21 €

- Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

➤ **DÉCIDE** d'affecter le résultat  
comme suit :

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 064-216401836-20230407-2023\_04\_07\_3-DE

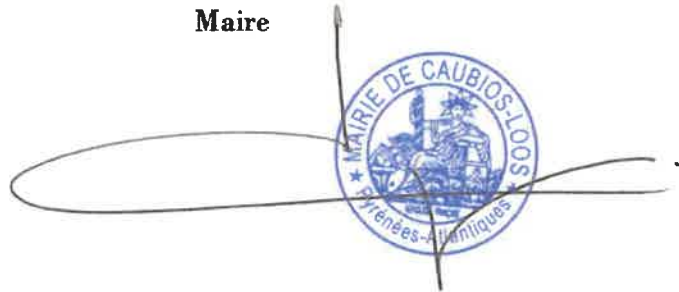
S<sup>2</sup>LO

**EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU  
31/12/2022**

	<b>289 290,21 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	<b>142 428,24 €</b>
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) – Régul.2022	<b>0,01 €</b>
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	<b>146 861,96 €</b>
<b>Total affecté au c/ 1068 :</b>	<b>142 428,25 €</b>
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Pour extrait conforme au registre.

**Bernard LAYRE**  
Maire



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 7 avril 2023*

L'an deux mille vingt-trois, le sept avril à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CAUBIOS-LOOS se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Bernard LAYRE, Maire.

**Étaient présents** : Mmes BELTRAN Sabine, LALANDE Ludivine, ARNAUDET Virginie, CAMLONG Sabine, DESCHASEAUX Brigitte, GIRAUD Hélène,  
MM. LAYRE Bernard, BRUNET Gilles, LESQUIBE Sébastien, LEAL Agostinho, EMPEYROU-ARRUHAT François, JOUBERT Patrick

**Absents excusés** : MM. PÉRÉ Fabien, CASTAING Éric, Mme LAFOURCADE Marie-Hélène

**Secrétaire de Séance** : DESCHASEAUX Brigitte

### **Budget Primitif 2023**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Budget 2023, article par article.

Ce budget s'équilibre comme suit :

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Dépenses : 626 773,00 €

Recettes : 626 773,00 €

#### **SECTION D'INVESTISSEMENT**

Dépenses : 479 279,00 €

Recettes : 479 279,00 €

Par ailleurs, le Maire rappelle que le Conseil Municipal peut l'autoriser à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections. Ces virements de crédits font alors l'objet d'une décision expresse de l'exécutif qui doit être transmise au contrôle de légalité. Cette décision doit également être notifiée au comptable et fait l'objet d'une information au Conseil Municipal lors de sa plus proche séance.

Afin de faciliter la gestion de la Commune, il propose donc à l'assemblée de l'autoriser à procéder à de tels virements.

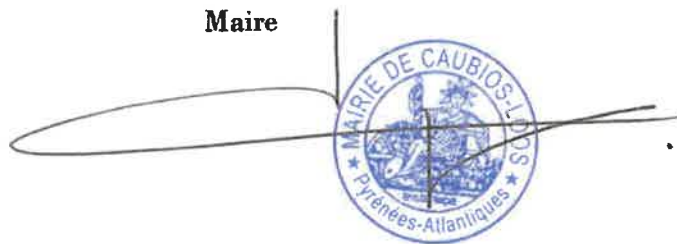
Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 14/04/2023  
Reçu en préfecture le 14/04/2023  
Publié le  
ID : 064-216401836-20230407-2023\_04\_07\_5-BF

- **APPROUVE** le projet de budget 2023 tel que présenté par le Maire.
- **AUTORISE** le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de chacune des sections dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section concernée.

Pour extrait conforme au registre.

**Bernard LAYRE**  
Maire





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 7 avril 2023*

L'an deux mille vingt-trois, le sept avril à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CAUBIOS-LOOS se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Bernard LAYRE, Maire.

**Étaient présents** : Mmes BELTRAN Sabine, LALANDE Ludivine, ARNAUDET Virginie, CAMLONG Sabine, DESCHASEAUX Brigitte, GIRAUD Hélène,  
MM. LAYRE Bernard, BRUNET Gilles, LESQUIBE Sébastien, LEAL Agostinho, EMPEYROU-ARRUHAT François, JOUBERT Patrick

**Absents excusés** : MM. PÉRÉ Fabien, CASTAING Éric, Mme LAFOURCADE Marie-Hélène

**Secrétaire de Séance** : DESCHASEAUX Brigitte

### Tarifs de concessions avec caveau au nouveau cimetière

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que les concessions avec caveau établies au nouveau cimetière doivent faire l'objet d'une délibération pour qu'un tarif de vente puisse être soumis aux administrés intéressés.

Il s'agit de caveaux 2 places et 4 places.

Aussi, considérant les tarifs pratiqués à l'extérieur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

➤ **DÉCIDE** de fixer les tarifs de vente suivants :

- Caveau 2 places : 1 900 € (mille neuf cents euros)
- Caveau 4 places : 2 500 € (deux mille cinq cents euros)

Pour extrait conforme au registre.

Bernard LAYRE  
Maire





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 7 avril 2023*

L'an deux mille vingt-trois, le sept avril à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CAUBIOS-LOOS se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Bernard LAYRE, Maire.

**Étaient présents** : Mmes BELTRAN Sabine, LALANDE Ludivine, ARNAUDET Virginie, CAMLONG Sabine, DESCHASEAUX Brigitte, GIRAUD Hélène,  
MM. LAYRE Bernard, BRUNET Gilles, LESQUIBE Sébastien, LEAL Agostinho, EMPEYROU-ARRUHAT François, JOUBERT Patrick

**Absents excusés** : MM. PÉRÉ Fabien, CASTAING Éric, Mme LAFOURCADE Marie-Hélène

**Secrétaire de Séance** : DESCHASEAUX Brigitte

### Renouvellement de la Commission de Contrôle des Listes Électorales

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que les membres de la Commission de Contrôle des Listes Électorales sont nommés, par arrêté du Préfet, pour une durée de 3 ans.  
Pour rappel, elle est constituée d'un élu (hors Maire et adjoints) et de membres non élus représentant le Tribunal Judiciaire et l'Administration (1 titulaire + 1 suppléant pour chaque Instance).

Il est donc demandé, en cette moitié de mandat, de renouveler cette Commission et de proposer des noms au Tribunal et en Préfecture.

Aussi, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **DÉSIGNE** Monsieur Patrick JOUBERT, conseiller municipal, membre de la Commission de Contrôle des Listes Électorales
- **PROPOSE** les membres non élus suivants aux services du Tribunal Judiciaire et de la Préfecture:
  - Représentants du TJ : Monsieur Denis LAHARANNE (délégué titulaire) - 345 Route de l'Église – 64 230 CAUBIOS-LOOS et Monsieur Alexis DUPOUY-LAHITTE (suppléant) – 60, Chemin Bialh – 64230 CAUBIOS-LOOS
  - Représentants de l'Administration : Monsieur Stéphane LALANDE (délégué titulaire)- 145, chemin de la Teulère- 64230 CAUBIOS-LOOS et Monsieur Christian SEIGNOR (suppléant)- 475, route de Momas – 64 230 CAUBIOS-LOOS

Pour extrait conforme au registre.

Bernard LAYRE  
Maire





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 7 avril 2023*

L'an deux mille vingt-trois, le sept avril à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CAUBIOS-LOOS se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Bernard LAYRE, Maire.

**Étaient présents** : Mmes BELTRAN Sabine, LALANDE Ludivine, ARNAUDET Virginie, CAMLONG Sabine, DESCHASEAUX Brigitte, GIRAUD Hélène,  
MM. LAYRE Bernard, BRUNET Gilles, LESQUIBE Sébastien, LEAL Agostinho, EMPEYROU-ARRUHAT François, JOUBERT Patrick

**Absents excusés** : MM. PÉRÉ Fabien, CASTAING Éric, Mme LAFOURCADE Marie-Hélène

**Secrétaire de Séance** : DESCHASEAUX Brigitte

### Taxe locales : vote des taux 2023

Après examen des besoins de la Commune en matière d'investissements, le Conseil Municipal

➤ VOTE les taux suivants pour 2023 :

	Bases 2023	TAUX 2023	Produit
<b>Foncier bâti :</b>	694 700	23,47 %	163 046 €
<b>Foncier non bâti :</b>	29 800	39,50 %	11 771 €
<b>THRS</b> <i>(Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires)</i>	11 642	11,50 % *	1 339 €
(* taux 2017)			
<b>TOTAL</b>			<b>176 156 €</b>

Pour extrait conforme au registre.

Bernard LAYRE  
Maire



